



EURODOM

L'Europe et les Départements français d'Outre-mer

INFORUP

Semaine du 3 au 7 avril 2017

LE MEMORANDUM REMIS AU FORUM DES RUP PRESENTE LES PERSPECTIVES DES RELATIONS AVEC L'EUROPE :

Les jeudi et vendredi 30 et 31 mars derniers s'est tenu à Bruxelles le 4ème Forum des RUP. Ce Forum a permis de remettre au Président Juncker, présent pour l'occasion, un mémorandum rédigé conjointement par les 9 régions, et présentant le bilan mais aussi les perspectives des relations entre les institutions européennes et les RUP. Les présidents des régions ultrapériphériques appellent dans ce mémorandum à une pleine utilisation de l'article 349 du Traité sur le fonctionnement de l'UE (TFUE) et demandent une application horizontale de cet article dans toutes les politiques européennes. Ils proposent donc un traitement « spécial et différencié » et appellent à un juste équilibre entre l'application du droit européen et l'adaptation de celui-ci aux réalités locales. De plus, les présidents proposent notamment : - l'augmentation de l'allocation additionnelle de compensation des surcoûts dans le cadre du Fonds européen de développement régional (FEDER) ; - la création d'une nouvelle dotation au titre du Fonds social européen, qui porterait le nom de FSE RUP ; - l'adaptation des objectifs de concentration thématique à la situation des RUP ; - l'intégration des RUP au sein de l'Espace de liberté, de sécurité et de justice ; - la compatibilité des fonds structurels et d'investissement avec les aides d'État ; - l'assouplissement à l'accès des marchés intérieurs des pays tiers ; - une meilleure prise en compte des intérêts des RUP dans les accords commerciaux négociés (via la mise en place d'une instance de concertation entre la Commission européenne et les RUP et via des études d'impact, notamment) ; - l'autorisation du financement public du renouvellement des flottes de pêche artisanales et traditionnelles. Younous Omarjee, député européen originaire de La Réunion, a salué leurs propositions, qui convergent avec celles qu'il a lui-même avancées dans son rapport parlementaire de mise en œuvre de l'article 349 (qui sera soumis au vote du Parlement européen dans les semaines à venir). Il espère que des décisions concrètes seront prises durant cette législature. La Commissaire européenne à la Politique régionale, Corina Crețu a déclaré être « résolument optimiste » quant à l'avenir des régions ultrapériphériques d'ici 10 à 15 années. Selon elle, les neuf RUP sont certes petites, mais particulièrement créatives, présentant une économie « inclusive » et durable, qui pourra s'épanouir en s'appuyant notamment sur la croissance bleue et l'économie collaborative. La Commissaire a poursuivi en rappelant les outils mis à disposition par l'Union européenne en vue de soutenir

les régions ultrapériphériques, notamment par le biais de la politique de cohésion ou du programme POSEI. Toutefois, comme le rappelle M. Omarjee, le mémorandum est un texte non contraignant, bien qu'il espère que celui-ci sera une source d'inspiration à la fois dans la perspective des négociations sur l'avenir de la politique de cohésion, qui est fortement remise en question en ces temps d'instabilité liés au Brexit, mais également dans le cadre de la prochaine communication de la Commission sur les RUP (d'ici à la fin de l'année).

SUR FOND DE SCANDALE DE LA VIANDE BRÉSILIENNE, LA FRANCE ASSURE QU'ELLE NE FAIT PAS OBSTACLE AUX NEGOCIATIONS DE LIBRE-ÉCHANGE UE/MERCOSUR :

Dans les négociations d'accord de libre-échange UE/ Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay), la France fait souvent figure d'empêcheur de tourner en rond sur les négociations agricoles. Le ministre français de l'Économie Michel Sapin était en visite en Argentine et au Brésil en fin de semaine dernière, d'où il a assuré que la France n'était pas un obstacle aux pourparlers de libre-échange UE/Mercosur : « *Je sais qu'ici on dit souvent que la France est un des pays qui fait obstacle au bon déroulement de ces négociations, compte tenu de l'importance du secteur agricole, mais le Brésil et l'Argentine sont des pays qui avaient l'habitude d'être très fermés aussi sur eux-mêmes, y compris dans le domaine industriel* », a-t-il déclaré. Il a par ailleurs indiqué que le deuxième round des pourparlers UE/Mercosur qui s'est tenu à Buenos Aires du 20 au 25 mars, s'était « *bien passé* », quoique certaines discussions étaient « *difficiles* ». Ce round a permis aux parties d'arriver à un texte de négociation commun dans chaque chapitre du volet commercial. Le prochain round devrait avoir lieu à cette fois à Bruxelles, en juillet. En outre, d'après les informations disponibles dans la presse brésilienne, le Brésil et l'Argentine réfléchiraient à un moyen d'inclure le sucre (qui en est pour l'instant exclu) dans l'accord. Le Brésil s'engagerait via un accord bilatéral avec l'Argentine à ne pas entrer dans le marché argentin du sucre. Si ces éléments n'impactent pas à ce stade les négociations entre l'UE et le Mercosur, il s'agit toutefois d'un point de vigilance pour Eurodom. Ces avancées sont toutefois entachées par le scandale de la viande avariée brésilienne dont certains lots pourraient avoir été exportés sur le marché européen. Ce scandale est révélé après deux ans d'enquête mobilisant un millier d'agents brésiliens. Le commissaire européen à la Santé et la Sécurité alimentaire, Vytenis Andriukaitis, a insisté, lundi 3 avril à Luxembourg, sur la réactivité de la Commission, dès le 17 mars, en citant les mesures prises depuis lors : - suspension des importations des quatre établissements exportateurs impliqués dans la fraude; - contrôles harmonisés renforcés – physiques et microbiologiques – aux frontières de l'UE; - garanties exigées du ministre de l'Agriculture brésilien quant aux sérieux et à l'indépendance des contrôles brésiliens; - demande de détails sur les conclusions de l'enquête; - préparation d'un audit de la Commission dans les meilleurs délais et avant la mi-mai; - contacts permanents avec les États membres pour les tenir parfaitement informés de l'évolution de la situation. Cette réponse n'a absolument pas rassuré les membres du Parlement européen. Il leur a été impossible d'apprendre de M. Andriukaitis quelles quantités de viandes pourries et remises en état à l'aide de produits chimiques pourraient avoir accédé au marché européen pendant les deux mois qu'a duré l'enquête sur cette fraude au Brésil, et plusieurs députés (S&D, GUE/NGL, Verts/ALE) ne comprennent pas que la Commission n'ait pas suspendu la négociation d'un accord commercial avec le Mercosur. Interrogé sur l'impact éventuel de ce scandale sur la

négociation d'un accord de libre-échange avec le Mercosur, le commissaire à l'Agriculture, Phil Hogan, a fait observer que « *le scandale touche le Brésil* » et que « *faire l'amalgame* » entre ce pays et les pays du Mercosur « *serait injuste* ». Considérant que la Commission a adopté une « *position très ferme* » face aux autorités brésiliennes et, compte tenu du fait que les pourparlers sont en cours depuis 2000 sans enregistrer de grands progrès, il a estimé qu'il n'y avait pas lieu de s'inquiéter outre mesure. Et d'ajouter « *Nous voulons un chapitre SPS (relatif aux mesures sanitaires et phytosanitaires) très fort. [...] Sur le chapitre agricole, nous sommes sur la défensive.* »

LE PARLEMENT VALIDE LE LANCEMENT DES NEGOCIATIONS SUR UN FOND DE SOUTIEN AUX REGIONS TOUCHEES PAR DES CATASTROPHES NATURELLES : Le Parlement européen a donné ce mercredi 5 avril son feu vert pour ouvrir les négociations interinstitutionnelles sur la modification du règlement proposée par la Commission européenne afin de venir en aide plus rapidement et efficacement aux régions sinistrées par des catastrophes naturelles. Le Parlement européen se place ainsi en accord avec la proposition de la Commission européenne qui proposait un axe spécifique au taux de cofinancement pouvant atteindre 100%, afin de soutenir par le FEDER des postes proposés par les autorités de gestion pour faire face aux dégâts provoqués par les catastrophes naturelles au niveau régional. Les parlementaires ont introduit un plafond fixé à 5% de l'allocation totale du FEDER par État membre sur la période 2014-2020. Le rapport sur cette proposition, et l'ouverture des débats interinstitutionnels, ont été adoptés en séance plénière selon une nouvelle procédure simplifiée.

LE PARLEMENT EUROPÉEN FAIT CONNAITRE SES LIGNES DIRECTRICES DANS LA PERSPECTIVE DES NEGOCIATIONS DU BREXIT : Le Parlement européen a adopté, mercredi 5 avril à une très large majorité, ses lignes rouges en vue de la négociation avec le gouvernement britannique sur la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. C'est la première des institutions européennes à formuler sa « *réaction politique* » à la notification de l'article 50 du Traité par le Premier ministre britannique, Mme Theresa May, le 29 mars. Les députés insistent particulièrement sur le fait qu'il est « *essentiel d'assurer un traitement juste et équitable des citoyens vivant au Royaume-Uni et des citoyens britanniques résidant dans l'UE* ». Ils rappellent également que le Royaume-Uni demeure un membre de l'Union jusqu'à son départ officiel, ce qui implique des engagements financiers qui pourraient courir au-delà de la date de retrait, actuellement fixée à mars 2019. Enfin, il se sont accordés pour sur le fait que les dispositions transitoires ne pouvaient excéder une période maximale de 3 ans et qu'un accord de partenariat ne pourra être conclu qu'une fois le Royaume-Uni en-dehors de l'UE. Ce sera ensuite au tour du Conseil européen à vingt-sept de faire connaître ses propres lignes directrices, samedi 29 avril. Un premier projet a été présenté par le président du Conseil européen, Donald Tusk, à Theresa May, jeudi 6 avril, qui l'a bien accueilli. Les deux leaders ont convenu que le ton des discussions avait été « *positif des deux côtés* » et qu'ils chercheraient à « *rester en contact étroit au fur et à mesure que les négociations progresseraient* ».

LE BUDGET DE L'UE SERA IMPACTÉ PAR LE BREXIT, D'APRES MARIO MONTI : Mario Monti, le président du groupe de haut niveau sur les ressources propres, qui est un ancien Premier ministre italien, également deux fois Commissaire européen dans le passé, a déclaré que la perspective de la sortie du Royaume-Uni de l'UE allait « *rebattre les cartes* » sur les recettes du budget de l'UE, lors d'un échange de vues au sein du Comité économique et social européen (CESE), jeudi 6 avril. « *Ce changement radical [le Brexit] fait que le chèque britannique et les rabais sur ce rabais vont disparaître quand le Royaume-Uni nous aura quittés [...] tous les rabais doivent être abolis* ». Mario Monti a rappelé que son groupe de travail ne proposait ni de modifier les traités ni d'augmenter le budget de l'UE. Toutefois, l'introduction de nouvelles ressources propres permettrait de réduire les contributions nationales ou, du moins, de les maintenir au même niveau, a-t-il souligné. « *L'accent qui est mis sur les nouvelles priorités de l'UE (migration, sécurité...) ne doit pas déboucher sur une augmentation de la pression fiscale sur les citoyens et les entreprises* ».

AGENDA DE LA SEMAINE DU 10 AU 14 AVRIL 2017

	PARLEMENT EUROPEEN	COMMISSION EUROPEENNE	AUTRES ORGANES EUROPEENS	AUTRES ÉVÉNEMENTS
Lundi 10/04				
Mardi 11/04				
Mercredi 12/04				
Jeudi 13/04	JOURNEE BANALISEE	JOURNEE BANALISEE	JOURNEE BANALISEE	JOURNEE BANALISEE
Vendredi 14/04	JOURNEE BANALISEE	JOURNEE BANALISEE	JOURNEE BANALISEE	JOURNEE BANALISEE